



Section ACBB Hockey sur glace

Cher (e) ami (e),

Nous avons le plaisir de vous convier à participer à l'Assemblée Générale de notre section qui aura lieu le Mercredi 16 Novembre 2011 à 19h30 au Centre Equestre de l'ACBB, quai Le Gallo.

L'ordre du jour sera le suivant:

- 1- Allocution du Président
- 2- Rapport moral
- 3- Rapport financier et vote d'approbation (quitus)
- 4- Cooptation au Bureau
- 5- Questions diverses

Pour être électeur, il faut:

- 1- Etre membre de la section depuis 6 mois au moins
- 2- Etre en règle à l'égard de la trésorerie
- 3- Etre âgé de 16 ans au moins à la date de l'Assemblée
- 4- Ne pas être appointé par la section
- 5- Ne pas être privé des droits civiques pour les adhérents majeurs
- 6- Etre présent (les votes par procuration, ou correspondance, ne sont pas admis)

Pour pouvoir être coopté, il faut:

- 1- Etre membre de la section depuis 1 an au moins (de présence continue)
- 2- Etre en règle à l'égard de la trésorerie
- 3- Etre âgé de 18 ans au moins à la date de l'Assemblée
- 4- Ne pas être appointé par la section
- 5- Ne pas être dirigeant d'un autre club pratiquant la même discipline
- 6- Avoir fait acte de candidature 5 jours ouvrables au moins avant la date de l'Assemblée Générale

- Il sera répondu en priorité aux questions présentant un intérêt général pour la section, et posées par écrit avant le Vendredi 11 Novembre 2011.

- Tout membre de la section peut participer aux débats, c'est pourquoi votre présence à cette importante réunion est indispensable.

Avec nos sentiments amicaux,

Le Bureau de la section